

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2004 B 00194

Numéro SIREN : 450 490 917

Nom ou dénomination : FRASTEYA

Ce dépôt a été enregistré le 24/12/2019 sous le numéro de dépôt 15865

Greffe du tribunal de commerce de Chambéry



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 24/12/2019

Numéro de dépôt : 2019/15865

Déposant :

Nom/dénomination : FRASTEYA

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 450 490 917

N° gestion : 2004 B 00194

FRASTEYA
Société par actions simplifiée
au capital de 41 370 euros
Siège social : 173 Rue des Eglantiers, 73230 ST ALBAN LEYSSE
450 490 917 RCS CHAMBERY

COMPTES CONSOLIDES
AU 30 JUIN 2019

Approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 décembre 2019

Le Président
Yannick MORAT



SAS FRASTEYA

COMPTES CONSOLIDES 30 Juin 2019



47





47

- SYNTHÈSE -



47

Bilan actif consolidé	Valeurs brutes	Amortissements	Dépréciations	30/06/2019		30/06/2018	
Ecart d'acquisition	2 256 566	(533 618)		1 622 950	1 622 950		
Immobilisations incorporelles	3 003 335	(1 574 361)		1 128 974	1 361 039		
Immobilisations corporelles	18 344 364	(6 281 093)		12 063 271	13 196 594		
Immobilisations financières	818 289		(330)	817 959	578 281		
Titres mis en équivalence	72 872			72 872			
Actif immobilisé	24 486 429	(8 789 072)	(330)	16 706 027	16 758 855		
Stocks et en-cours	26 330 757		(918 508)	25 412 249	20 004 460		
Clients et comptes rattachés	807 498		(25 981)	781 518	1 229 228		
Impôts différés - actif	533 358			533 358	132 354		
Autres créances et comptes de régularisation	2 166 378		(50 000)	2 116 378	2 312 746		
Disponibilités	2 193 630			2 193 630	2 031 075		
Actif circulant	32 031 621		(994 488)	31 037 132	25 709 863		
Total ACTIF	56 527 049	(8 789 072)	(994 818)	46 743 159	42 468 717		



47

	30/06/2019	30/06/2018
Bilan passif consolidé		
Capital	41 370	41 370
Primes liées au capital	892 555	892 555
Reserves	13 012 966	10 766 343
Résultat net (Part du groupe)	2 240 633	2 199 933
Capitaux propres (part du groupe)	16 187 526	13 900 201
Intérêts minoritaires	(602 098)	(667 189)
Autres fonds propres		
Total des capitaux propres	15 585 438	13 033 013
Provisions pour risques et charges	307 460	365 202
Provisions et impôts différés	307 460	365 202
Dettes financières	17 590 153	13 920 324
Fournisseurs et comptes rattachés	6 920 063	5 578 697
Autres dettes et comptes de régularisation	6 340 045	9 571 582
Dettes	30 850 261	29 070 502
Compte de liaison Titres - Ecart d'acquisition		
Total PASSIF	46 743 159	42 468 717



47

Compte de résultat

	30/06/2019	30/06/2018
Chiffre d'affaires	68 158 305	60 071 680
Autres produits d'exploitation	1 357 889	1 388 484
Produits d'exploitation	69 516 194	61 460 164
Achats consommés	(45 454 947)	(39 492 785)
Charges externes	(9 886 462)	(9 351 266)
Impôts et taxes	(699 048)	(692 888)
Charges de personnel	(7 947 479)	(7 208 386)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(2 345 536)	(2 389 553)
Charges d'exploitation	(66 332 472)	(59 134 877)
Résultat d'exploitation	3 183 722	2 325 287
Produits financiers	865 692	706 959
Charges financières	(361 471)	(408 866)
Résultat financier	504 221	298 103
Résultat courant des entreprises intégrées	3 687 943	2 623 390
Produits exceptionnels	282 091	654 666
Charges exceptionnelles	(846 373)	(780 505)
Résultat exceptionnel	(564 282)	(125 839)
Impôt sur les bénéfices	(1 043 911)	(681 231)
Impôts différés	401 003	(206 029)
Impôts sur les résultats	(642 908)	(887 260)
Résultat net des entreprises intégrées	2 480 753	1 610 291
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	24 981	0
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 505 734	1 610 291
Intérêts minoritaires	265 101	(589 642)
Résultat net (par du groupe)	2 240 633	2 199 933



SAS FRASTEYA

COMPTES CONSOLIDES 30 Juin 2019

- ANNEXES -

Z



47

I - REGLES ET METHODES APPLIQUEES AUX COMPTES CONSOLIDES

A défaut d'option et en présence de sociétés non cotées qui n'utilisent pas le référentiel IFRS, les règles françaises ont été appliquées au sein du Groupe FRASTEYA.

Ces règles comptables générales proviennent des deux textes suivants :

- *le Code de commerce, partie législative (art. L233-16 à L233-26) et partie réglementaire (art. R233-3 à R233-16, issus de la codification du décret du 23/03/1967, art. D248 à D248-14),*
- *le Règlement 99-02 du CRC relatif aux comptes consolidés.*

Les règles comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses fondamentales de continuité de l'exploitation, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes.

II- FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

II.1 - CARACTERISTIQUES DU GROUPE

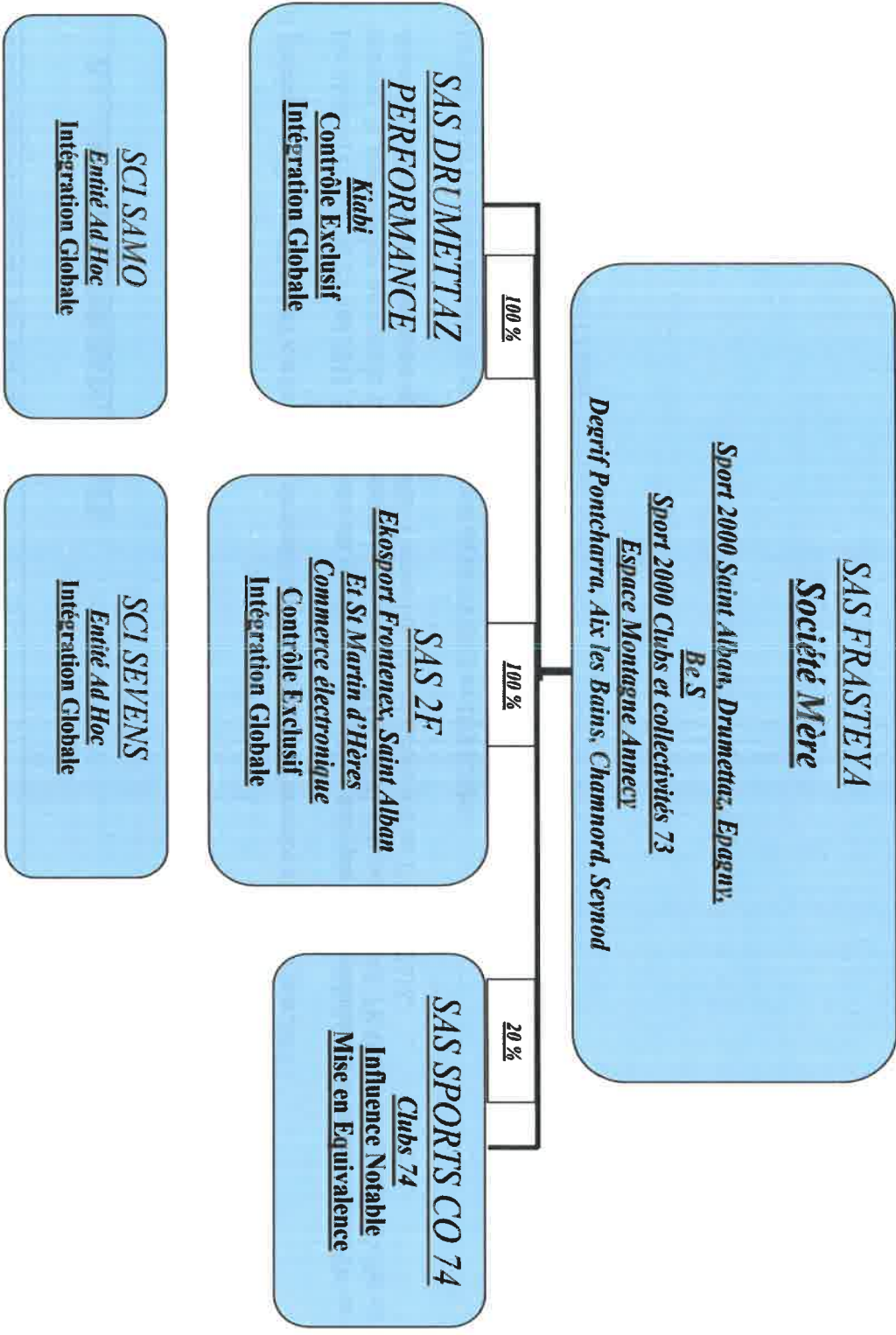
La société tête de groupe est la SAS FRASTEYA.

Le périmètre du Groupe FRASTEYA a fait l'objet de modifications au cours de l'exercice clos au 30 juin 2019 :

- Par décision en date du 29 mai 2018, les associés ont décidé de la dissolution anticipée sans liquidation de la société SAS MSW ce qui entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société SAS MSW à la société SAS FRASTEYA. La date d'effet de la dissolution-confusion est intervenue après le délai d'opposition des créanciers soit au 1^{er} juillet 2018.
- La SAS Sport Co74 est intégrée en exercice décalé du 01/03/2018 au 28/02/2019.

La date de clôture des comptes consolidés est le 30 juin 2019, date de clôture des comptes sociaux de la société mère et les exercices consolidés ont tous une durée de 12 mois.

II.2 - ORGANIGRAMME DU GROUPE



47



47

II.3 - PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Variations du périmètre :

La composition du périmètre a changé par rapport à la fin de l'exercice précédent :

- La société SAS MSW a fusionné avec la SAS FRASTEVA.
- La société Sport Co74 a été intégré au périmètre selon la méthode de mise en équivalence du fait de l'augmentation du taux d'intérêt. S'agissant d'une première constatation, le résultat de la période est prise en compte dans le résultat de l'exercice, la quote part des capitaux propres est intégré par le biais des réserves consolidés.

Méthode de consolidation appliquée aux entreprises comprises dans le périmètre de consolidation :

Les seuils retenus pour déterminer la méthode de consolidation des entreprises comprises dans le périmètre sont les suivants :

- pourcentage de contrôle \geq 20 % : mise en équivalence
- pourcentage de contrôle $>$ 40 % : intégration proportionnelle
- pourcentage de contrôle $>$ 50 % : intégration globale
- Entité Ad Hoc : intégration globale

Méthode de consolidation appliquée aux entreprises Ad Hoc

Depuis la prise en location des nouveaux bâtiments à partir du 01/06/2017 et au 12/09/2017, les SCI à qui appartiennent ces bâtiments remplissent deux des trois conditions pour être considérées comme des sociétés Ad Hoc, et à ce titre, intégrées globalement en consolidation. Les deux conditions suivantes étant réunies, ces deux sociétés ont été intégrées à 100% avec un pourcentage de contrôle à 0% :

- L'entreprise dispose en réalité des pouvoirs de décision, assortis ou non des pouvoirs de gestion sur l'entité Ad Hoc ou sur les actifs qui la composent,
- L'entreprise a, de fait, la capacité de bénéficier de la majorité des avantages économiques de l'entité,

La résultante de cette intégration figure en intérêts minoritaires tant au bilan passif qu'au compte de résultat.

Sociétés non consolidées :

La société SASP Chambéry Savoie Mont-Blanc Handball, non significative n'a pas été consolidée.

II.4 – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Les événements significatifs de l'exercice se synthétisent ainsi :

- Par décision du 29 mai 2018, les associés ont décidé de la dissolution anticipée sans liquidation de la société SAS MSW ce qui a entraîné la transmission universelle du patrimoine de la société SAS MSW à la SAS FRASTEYA. La date d'effet de la dissolution-confusion est intervenue après le délai d'opposition des créanciers, soit le 1^{er} juillet 2018.
- Ouverture d'un magasin sur l'exercice, sur la SAS 2F, à GAP (05).
- Acquisition d'un fonds de commerce d'articles de sports aux clubs et associations dans le bassin Genevois Français par la SAS Sport Co74.
- Les dépenses de refonte du site internet sur la société SAS 2F ont été partiellement abandonnées suite à une décision de gestion intervenue au 2^{ème} trimestre 2019 pour un montant de 574KE.



17

II.5. MODALITES RETENUES

GENERALITES

La consolidation est effectuée sur la base des comptes annuels arrêtés au 30 juin 2019 pour chaque société en intégration globale et au 28/02/2019 pour la société mise en équivalence. Certains retraitements spécifiques sont effectués comme précisé ci-après.

Conformément à la méthode préférentielle, les engagements de retraite sont provisionnés dans les comptes consolidés.

Les contrats de location-financement ne font pas l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés car ils ne concernent que des matériels de faible valeur qui n'ont pas vocation à être qualifiés d'immobilisations par le Groupe.

Le Groupe FRASTEYA ne traite pas d'opérations à long terme.

En dehors des efforts constants de recherche d'amélioration des process de logistique, le Groupe n'active pas de frais de développement sur des projets spécifiques et n'a pas comptabilisé en charges de l'exercice de sommes significatives dans ce domaine.

ECARTS D'ACQUISITION

Un écart d'acquisition est identifié dès lors que le coût d'acquisition des titres est supérieur à l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Jusqu'au 30 juin 2016, il était amorti selon un plan dont la durée reflétait les objectifs fixés lors de l'acquisition de l'entreprise concernée.

En application du Règlement ANC 2015-07 mentionné au I, le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition. Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année. Aucune dépréciation n'a été constatée au titre de l'exercice 2019.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée.

On notera que le montant des amortissements est arrêté au 30 juin 2016 conformément à l'application du règlement ANC 2015-07.



47

Au 30 juin 2019, les écarts d'acquisitions s'analysent comme suit :

		% capital acquis par la société	Prix d'acquisition des participations	SN des sociétés à la date de prise de participat° - Fdc	Quote-Part de SN acquise par la société	ECART ACQUISITION	
						positif	négatif
SAS ZF							
Par FRASTEYA	05/04/2007	50,00	5 000	5 000	641 819	358 181	
	04/12/2012	10,00	1 000 000	6 418 190	577 613	1 172 387	
	30/10/2013	40,00	1 750 000	1 444 033		389 500	
	30/10/2013					289 500	
	30/10/2013					47 155	
	Ajust					-155	
	Ajust définitif						
		-----	-----			2 256 568	
		100,00	2 755 000				
Amortissements							
SAS ZF							
Par FRASTEYA	1M€						
	30/06/2013					19 900	
	30/06/2014					35 818	
	30/06/2015					35 818	
	30/06/2016					35 818	
	1,75M€						
	30/06/2014					78 159	
	Complément prix 1					25 967	
	Complément prix 2					19 300	
	30/06/2015					117 239	
	Complément prix 1					38 950	
	Complément prix 2					33 666	
	Complément prix 2 ajust 2014					3 144	
	30/06/2016					117 239	
	Complément prix 1					38 950	
	Complément prix 2					33 650	
						633 617	
						1 622 951	
						1 622 951	

FONDS DE COMMERCE ET DROITS AU BAIL

Jusqu'au 30 juin 2016 et conformément au règlement 99-02, les fonds de commerce et droits au bail étaient amortis sur une durée de 15 ans à partir de leur acquisition.

L'application du Règlement ANC 2015-07 a conduit à considérer que l'acquisition des avantages économiques ne connaissait pas de limite dans le temps. En conséquence, aucun amortissement n'a été comptabilisé au 30 juin 2019 et les tests de dépréciations réalisés n'ont pas conduit à la constatation d'une provision.

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des immobilisations est la méthode des coûts historiques.

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine du Groupe compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et en dehors de toute réévaluation.

Les principales modalités d'amortissement retenues en consolidation sont les suivantes :

Catégorie	Mode	Durées
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Constructions selon la méthode des composants	Linéaire	5 à 25 ans
Agencements des constructions – gros œuvre	Linéaire	20 ans
Agencements des constructions – second œuvre	Linéaire	7 à 10 ans
Agencements et aménagements intérieurs des magasins	Linéaire	5 à 10 ans



47

	30/06/2018	30/06/2019	Augmentation (Inv. Emp)	Diminution (Cess. Remb.)
Var. immobilisations corporelles et incorporelles				
Ecart d'acquisition	2 286 588	2 298 568		
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	1 239 048	1 274 607	431 337	(395 778)
Droit au bail	445 000	445 000		
Fonds commercial	1 127 868	1 127 868		
Immobilisations incorporelles en cours	325 810	155 861	(169 949)	(169 949)
Avances et acomptes s/imm. incorp.	8 100			(8 100)
Immobilisations incorporelles	3 145 826	3 003 335	431 337	(573 827)
Terrains	1 235 924	1 128 364		(127 560)
Constructions	10 848 432	10 881 220	32 788	
Constructions sur sol d'autrui	1 819 188	1 891 174	21 985	
Installations techniques, matériel & outillage	613 077	611 611	14 447	(5 913)
Autres immobilisations corporelles	3 775 123	3 818 381	99 002	(55 745)
Immobilisations corporelles en cours		12 174	12 174	
Avances et acomptes s/imm. corp.		1 440	1 440	
Immobilisations corporelles	18 351 745	18 344 364	181 837	(189 218)
Immobilisations corporelles et incorporelles	23 754 138	23 504 267	613 174	(763 045)



47

Variation des amortissements	30/06/2018	30/06/2019	Dotation	Diminution (Cess. Remb.)
Amortissements des écarts d'acquisition	(833 818)	(833 818)		
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(1 116 485)	(1 206 060)	(89 575)	
Amortissements droit au bail	(122 628)	(122 628)		
Amortissements fonds commercial	(545 873)	(545 873)		
Amortissements des immobilisations incorporelles	(1 784 786)	(1 874 361)	(89 575)	
Amortissements des constructions	(842 203)	(1 586 182)	(743 979)	
Amortissements des constructions sur sol d'autrui	(1 346 420)	(1 465 186)	(118 765)	
Amortissements install tech. matériel & outil.	(400 803)	(444 260)	(48 239)	4 783
Amortissements des autres immobilisations corp.	(2 565 734)	(2 785 465)	(275 154)	55 422
Amortissements des immobilisations corporelles	(5 155 160)	(6 281 093)	(1 186 137)	60 205
Amortissements sur actif immobilisé	(7 573 565)	(8 789 072)	(1 275 712)	60 205



17

STOCKS

Les stocks sont valorisés de façon homogène au sein du GROUPE FRASTEYA.

Les stocks sont enregistrés à leur coût de revient.

Il n'existe aucun stock résiduel intra groupe.

Détail par nature du stock, en K Euros

Nature	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Marchandises	26 275	(919)	25 356
Autres	56	0	56
TOTAL	26 331	(919)	25 412

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les dépréciations sont calculées pour ramener leur valeur à la valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES

Les titres de participation sont annulés lors de l'intégration des filiales consolidées. Il reste les titres de la société Chambéry Savoie Mont-Blanc Handball SASP pour 10K€ non consolidée.

La société SAS Sport Co74 a été mise en équivalence pour 73K€.

Les autres immobilisations financières pour 808K€ comprennent :

- . les dépôts de garantie versés aux bailleurs des locaux des magasins et à la centrale SPORT 2000, pour 704K€
- . des titres immobilisés pour 98K€ (dont groupement Sport 2000 17K€ et obligations 81K€),
- . autres créances immobilisées 6K€.

	30/06/2018	30/06/2019	Augmentation (Inv./Emp)	Diminution (Cess. Remb.)	Variat. situation nette MEE	Variations de périmètre	Autres variations
Actifs financiers							
Titres de participation	11 200	10 000					(1 200)
Titres immobilisés (non courants)	91 920	97 904	5 984				
Dépôts et cautionnements versés	469 508	703 923	275 649	(41 234)			
Autres créances immobilisées	5 984	6 463	479				
Immobilisations financières	578 611	818 289	282 112	(41 234)			(1 200)
Titres mis en équivalence		72 872			24 981	47 891	
Actifs financiers	578 611	891 161	282 112	(41 234)	24 981	47 891	(1 200)

CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu et lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Elles représentent :

- . les créances clients pour 807K€,
- . les dépréciations clients pour – 26K€.

AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

Elles concernent :

- . les créances d'impôts sur les sociétés pour 45K€,
- . les créances des autres impôts pour 772K€,
- . la fraction des avances en compte courant aux sociétés non intégrées (intérêts courus compris) pour 57K€,
- . les charges constatées d'avance pour 202K€,
- . les autres créances dont les avances fournisseurs pour un montant total de 1 062K€,
- . les dépréciations sur autres créances pour -50K€,
- . les créances sur le personnel pour 29K€.

	30/06/2018	30/06/2019	Dotation	Reprise	Variation du bas de bilan	Restructuration Fusion
Autres créances et comptes de régularisation	2 331 360	2 116 378	(50 000)	13 010	(155 922)	(22 070)
Avances et acomptes versés sur commandes	18 614				(18 614)	
Créances sur personnel & org. sociaux - non courant						
Créances sur personnel & org. Sociaux - courant	10 254	28 707			18 453	
Créances fiscales hors IS - non courant						
Créances fiscales hors IS - courant	744 859	772 267			997	28 411
Etat, Impôt sur les bénéfices - non courant						
Etat, Impôt sur les bénéfices - courant	428 614	44 548			(384 066)	
Comptes courants - non courant						
Comptes courants - courant	56 291	57 064			773	
Autres créances - non courant	308 790	247 031			(13 050)	(48 709)
Autres créances - courant	560 412	814 894			254 253	228
Charges constatées d'avance - courant	216 536	201 868			(14 668)	
Dépr. autres créances - courant	(13 010)	(50 000)	(50 000)	13 010		

DISPONIBILITES

Elles sont évaluées à leur valeur réelle à la clôture. Les comptes en devises étrangères ont été convertis au taux du 30 juin 2019.
Cf le Tableau de Flux de Trésorerie consolidé pour l'origine de la variation de l'exercice.

INTERETS MINORITAIRES

Ils représentent la part des sociétés Ad hoc, SCI SAMO et SCI SEVENS, dans l'ensemble du résultat et des réserves consolidées.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Conformément aux dispositions du règlement 99-02, les provisions ayant un caractère fiscal (amortissements dérogatoires) ont été annulées au bilan consolidé.

Les obligations à l'égard des tiers, qu'elles soient légales ou contractuelles, font l'objet d'une provision pour risques et charges dès lors qu'elles existent à la clôture et qu'il est établi qu'elles donneront lieu à une sortie de ressources sans contrepartie équivalente de la part des tiers concernés.

	30/06/2018	30/06/2019	Dotation	Reprise	Autres variations
Variation des provisions					
Provisions et impôts différés	365 202	307 460	77 755	(108 618)	(26 879)
Provisions pour pensions et retraites - non courant	256 584	307 460	77 755		(26 879)
Provisions pour pensions et retraites - courant					
Autres provisions pour charges - non courant					
Autres provisions pour charges - courant	108 618	0		(108 618)	
Provisions	365 202	307 460	77 755	(108 618)	(26 879)

PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS RETRAITE

Les engagements retraite provisionnés représentent le montant des engagements connus pour les sociétés consolidées.

Les hypothèses de calcul utilisées sont les suivantes :

- . Conditions : Départ volontaire
- . augmentation annuelle des salaires : 1.5 % par an
- . âge de départ en retraite : 62 ans
- . taux de rotation moyen
- . taux de charges sociales 35 %
- . taux d'actualisation : 0.77%

Au 30 juin 2019, la provision pour engagement retraite dans les comptes consolidés est de 307K€.

La provision pour engagement de retraite s'analyse ainsi :

- FRASTEYA : 220 K€
- Autres filiales : 87 K€

DETTES FINANCIERES ET TRESORERIE PASSIVE

Les dettes bancaires pour 4 779 K€ concernent les emprunts souscrits destinés au financement de l'activité courante et pour 9 211 K€ pour l'activité immobilière.

La trésorerie passive comprend des découverts bancaires pour 3 601 K€.



47



47

	30/06/2018	30/06/2019	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Autres variations
Variation des dettes financières					
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	9 764 604	11 717 442	4 700 000	(31 147)	(2 716 014)
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	1 548 507	2 237 787		(2 026 734)	2 716 014
Dépôts et cautionnements reçus	12 500	24 083	11 583		
Intérêts courus sur emprunts	10 447	10 250	10 126	(10 322)	
Dettes rattachées à des participations					
Concours bancaires (Trésorerie passive)	2 573 392	3 590 907			1 007 515
Concours bancaires (dettes)	10 875	19 683			8 809
Dettes financières	13 920 324	17 590 153	4 721 709	(2 068 203)	1 016 324

AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION

Elles concernent :

- . les autres impôts à payer pour 992K€,
- . les dettes sociales pour 1 438K€,
- . les comptes courants dus à l'extérieur du Groupe pour 2 732K€, (dont 1 684K€ enregistré dans les comptes des sociétés ad hoc),
- . les autres dettes pour 929K€.



47

Echéancier des dettes	30/06/2019			
	< 1 an	1 an<=5 ans	Au-delà	
Emprunts auprès d'établissements de crédit	13 989 863	2 248 037	6 606 256	5 135 269
Emprunts auprès d'établissements de crédit - non courant	11 717 442		6 606 256	5 111 186
Emprunts auprès d'établissements de crédit - courant	2 237 787	2 237 787		
Dépôts et cautionnements reçus	24 083			24 083
Intérêts courus sur emprunts	10 250	10 250		
Concours bancaires	3 600 590	3 600 590		
Concours bancaires (trésorerie passive)	3 580 907	3 580 907		
Concours bancaires (dettes)	19 683	19 683		
Dettes financières	17 690 163	5 848 628	6 606 256	5 135 269
Dettes fournisseurs part < 1 an	6 920 063	6 920 063		
Dettes sociales part < 1 an	1 438 270	1 438 270		
Dettes fiscales hors IS part < 1 an	991 707	991 707		
Impôts sur les bénéfices part < 1 an	248 999	248 999		
Comptes courants groupe part < 1 an	2 732 102	2 732 102		
Autres dettes part < 1 an	903 327	903 327		
Produits constatés d'avance part < 1 an	25 641	25 641		
Autres dettes et comptes de régularisation	13 260 108	13 260 108		
Total dettes	30 860 261	19 108 736	6 606 256	5 135 269

IMPOTS DIFFERES

Les comptes consolidés comprennent des impôts différés résultant des décalages temporaires entre les traitements comptables et fiscaux de certains produits ou charges pour un montant de 533K€ comptabilisés en impôts différés actif. Ils comprennent également l'effet impôt de la perte fiscale constatée sur deux filiales en 2019 comptabilisé en impôts différés actifs pour 340K€ au 30 juin 2019 compte tenu des perspectives de résultat attendues sur 2020.

Le groupe a pris note de la baisse du taux d'impôt sur les sociétés en France de 33,33% à 28%. Compte tenu des plafonnements applicables au taux réduit, les reversements seront effectués au taux maximum, les résultats probables étant supérieur à ses limites. Le taux d'impôt différé retenu à la clôture est de 28 %.

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN K EUROS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE ET SECTEUR

La ventilation du chiffre d'affaires n'est pas communiquée car elle conduirait à divulguer des informations préjudiciables à l'activité du groupe.

PRINCIPALES COMPOSANTES DU RESULTAT FINANCIER

<i>En K Euros</i>		<i>Nature des principales composantes</i>
<i>Produits financiers</i>	866	<i>Escomptes obtenus 818 K€</i>
<i>Charges financières</i>	(361)	<i>Intérêts des emprunts et financements court terme 296 K€ et des pertes de changes pour 65 K€</i>
RESULTAT FINANCIER	505	

Les principales composantes du résultat financier proviennent des opérations courantes de financement du Groupe.
Le Groupe n'a pas recours à des instruments financiers spécifiques.



PRINCIPALES COMPOSANTES DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

Principales composantes du résultat exceptionnel

En K euros	2018	Nature des principales composantes
<i>Produits exceptionnels</i>	282	<i>Produits de cessions d'actifs incorporels et corporels 128 K€ Reprise de provision pour risque devenu sans objet 109 K€ Reprise de provision de créances dévintes 13 K€</i>
<i>Charges exceptionnelles</i>	(846)	<i>VNC des actifs incorporels et corporels cédés 703 K€ Mécanat 45 K€ Loyers et charges relatifs aux locaux inutilisés 95 K€</i>
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(564)	

IMPOSITION DES BENEFICES

L'impôt exigible correspond au montant dû à l'administration fiscale.

Les impôts différés résultent de différences entre la valeur comptable et fiscale des actifs ou passifs. Ces différences donnent lieu à constatation d'impôts différés calculés selon la méthode du report variable qui tient compte des conditions d'imposition connues à la fin de l'exercice.

COMPTABILISATION ET PRESENTATION DU CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement. Il est pris en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunération correspondantes à la clôture de l'exercice, conformément aux prescriptions de l'autorité des Normes Comptables (note du 28/02/2013) et de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (commentaires du 23/05/2013). Il est comptabilisé en diminution des charges de personnel au crédit et en sous compte 649000.

La société a constaté définitivement le CICE 2018 pour un montant de 301K€ dans les comptes sociaux de l'exercice clos au 30 juin 2019, dont 148K€ avaient été comptabilisés en produit à recevoir au 30 juin 2018.

La société utilise le CICE pour le financement et l'amélioration de sa compétitivité, au travers notamment des efforts engagés en matière d'investissement, de formation et de recrutement.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Cabinet JLP Audit	Cabinet FIDENTAUDIT	Total
Commissariat aux comptes - Missions légales	49 500	15 300	64 800
Autres diligences	0	0	0

EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLOTURE

- La société SAS FRASTEYA a fermé le point de vente sous enseigne DEGRIF SPORT à Chambéry (73) le 25 septembre 2019. Le droit au bail des locaux à Chambéry (73) a été cédé le 30 septembre 2019.
- La société SAS 2F a ouvert un point de vente dédié au sport Outdoor à Gap (05) le 11 septembre 2019.
- Le projet relatif à la refonte du site internet, en cours au 30 juin 2019 pour un montant de 145K€, a abouti et à fait l'objet d'une mise en service en septembre 2019.



47

II.5 - FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Libellé	30/06/2019	30/06/2018
Résultat net total des entités consolidées	2 505 734	1 610 291
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	1 244 849	1 529 453
Variation de l'impôt différé	(415 911)	200 418
Éléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur	(26 880)	
Élimination des plus ou moins valeurs de cessions d'actifs	575 280	39 267
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE	(24 981)	
Marge brute d'auto-financement	3 858 090	3 379 439
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	(6 653 782)	2 526 374
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	(2 795 691)	5 905 813
Acquisitions d'immobilisations	(895 286)	(3 594 234)
Cessions d'immobilisations	127 560	524 327
Réduction des autres immobilisations financières	41 234	55 408
Incidence des variations de périmètre	14 909	(735 776)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(711 583)	(3 750 275)
Émissions d'emprunts	4 721 709	2 843 424
Remboursements d'emprunts	(2 068 203)	(1 523 919)
Dividendes versés des filiales		(169 262)
Dividendes reçus/versés de la société mère		(100 000)
Augmentations / réductions de capital		1 097 447
Variation nette des concours bancaires	8 909	(6 092)
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)	2 662 514	2 141 598
VARIATION DE FLUX TRESORERIE (I + II + III + IV)	(844 980)	4 297 136
Trésorerie : ouverture	(542 317)	(4 845 063)
Trésorerie : ouverture	(542 317)	(4 845 063)
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass. / Chg méthode/ Juste valeur		5 610
Trésorerie : clôture	(1 387 277)	(542 317)



47

III - TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
2018	41 370	892 555	10 766 342	2 199 933	13 900 201	(867 188)
Affectation du résultat N-1			2 223 874	(2 223 874)		
Distribution/ brut versé						
Var. de capital en numéraire et souscrip						
Résultat				2 240 633	2 240 633	285 101
Autres augmentations, diminutions						
Redassement, restructuration et changement de méthode			(1 200)		(1 200)	
Ecart de conversion, effet de change						
Variations de périmètre			23 952	23 940	47 891	
Autre						
2019	41 370	892 555	13 012 988	2 240 633	16 187 526	(602 088)



47

IV - MONTANT DES IMPOSITIONS DIFFEREES

Analyse des impôts différés par entité	Entités	SAS 2F	SAS		SAS MSW	SCI SAMO	SCI SEVENS
			DRUMETZ PERFORMANCE	FRASTEYA			
Impôts différés - actif							
Ouverture	132 354	49 281	2 588	65 577	14 908		
Variation du bas de bilan	415 911	40 548	717	34 286			
Effets de taux (impôt)							
Autres	(14 908)				(14 908)		
Cloûture	533 358	89 830	3 305	99 863		333 068	7 293
Impôts différés - passif							
Ouverture							
Variation du bas de bilan							
Effets de taux (impôt)							
Autres							
Cloûture							
Impôts différés							
Cloûture	401 003	40 548	717	19 378		333 068	7 293

V - EFFECTIF

Effectif au 30/06/2018	225
Effectif au 30/06/2019	221

VI - ENGAGEMENTS DONNES HORS BILAN & PASSIFS EVENTUELS

Dettes garanties par des sûretés réelles en Euros * 12 844 597 €

*Il s'agit des montants nets restant dus à la clôture

Libellé	Entites	SAS 2F	SAS DRUMETTAZ PERFO	SAS FRASTEYA	SOCI SAMO	SOCI SEVENS
Cautions auprès des établissements de crédit*	3 500 000			3 500 000		
Cautions s/emprunt bancaire par ses filiales*	809 745			809 745		
Nantissement du fonds de commerce *	3 702 059			3 702 059		
Hypothèque 1er rang*	9 142 538				8 020 630	1 121 908
Retenu de garantie au profit d'OSEO **	0					
Intérêts sur emprunts restant à courir*	986 367	5 195	788	52 162	854 243	73 979
Engagements de locations financières et CB*	101 934	22 537	0	79 397	0	0
Engagements de pensions*	307 460	78 770	8 932	219 758	0	0
Totaux	18 550 103	106 502	9 720	8 363 121	8 874 873	1 195 887

**Il s'agit des montants bruts initiaux



47

VII - ENGAGEMENTS RECUS HORS BILAN

Libellé	Entités	SASZF	SAS		SAS FRASTEYA	SAS MSW
			DRUMETTAS PERFO			
Cautions et garanties OSEO au profit des banques	0	0	0	0	0	0
Garantie bancaire obtenue	200 000	0	200 000		0	0
Totaux	200 000	0	200 000		0	0



47

FRASTEYA
Société par actions simplifiée
au capital de 41 370 euros
Siège social : 173 Rue des Eglantiers, 73230 ST ALBAN LEYSSE
450 490 917 RCS CHAMBERY

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 DECEMBRE 2019

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

Exercice clos le 30 juin 2019

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 juin 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes.

I - SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE.

L'activité consolidée réalisée par la société FRASTEYA et les autres entités du Groupe s'élève pour l'exercice à 68 158 305 euros contre 60 071 680 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées pour l'exercice à 66 332 472 euros contre 59 134 877 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'élève à 3 183 722 euros contre 2 325 287 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier s'élève à 504 221 euros contre 298 103 euros pour l'exercice précédent.

4

Le résultat courant avant impôt s'élève à 3 687 943 euros contre 2 623 390 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel s'élève à -564 282 euros contre - 125 839 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat net des sociétés intégrées ressort à 2 480 753 euros contre 1 610 291 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat du Groupe, il ressort à 2 240 633 euros contre 2 199 933 euros pour l'exercice précédent.

Le Groupe emploie au 30 juin 2019 : 221 personnes contre 225 personnes pour l'exercice précédent (hors personnel intérimaire).

II – ACTIVITE DE LA SOCIETE, DE SES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES.

1 – Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Au cours de l'exercice écoulé clos le 30 juin 2019, l'activité de la Société a été principalement la vente d'articles et de vêtements de sport et mode dans les départements de la Savoie et de la Haute Savoie.

Par décision en date du 29 mai 2018, les associés ont décidé de la dissolution anticipée sans liquidation de la société MSW ce qui a entraîné la transmission universelle du patrimoine de la Société MSW à la Société FRASTEYA. La date d'effet de la dissolution-confusion est intervenue après le délai d'opposition des créanciers, soit le 1^{er} juillet 2018. Le boni dégagé de 827 522 euros a été enregistré en produits financiers de l'exercice. Par ailleurs, l'impact de cette opération sur les postes principaux est donné dans les notes relatives aux postes concernés.

2 - Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 30 juin 2019, date de clôture du dernier exercice, il est à noter :

- le 25 septembre 2019, la fermeture du point de vente sous l'enseigne DEGRIF SPORT à CHAMBERY (Savoie) 131 Rue Eugène Ducretet. ; le droit des locaux a été cédé le 30 septembre 2019.

3 - Activités en matière de recherche et de développement.

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

M

4 – Evolution prévisible et perspectives d’avenir

Les objectifs pour l’exercice en cours sont pour notre Société :

Notre société entend préparer un remodeling de deux de ces magasins, qui aboutiront en fin d’été 2020.

5. - Modifications intervenues dans les méthodes comptables

Les méthodes comptables pour cet exercice n’ont pas été modifiées par rapport à l’exercice précédent.

6 - Informations sur les délais de paiement des fournisseurs.

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 30 juin 2019 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

	Article D. 441 I.-1° : Factures <i>reçues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Article D. 441 I.-2° : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	69					157	ND					ND
Montant total des factures concernées <i>TTC</i>	454 792	10 783	7 180	3 697	10 534	32 194	270 453	240 794	2 877	6 927	22 290	272 889
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice <i>TTC</i>	2,2%	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%	0,2%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice <i>TTC</i>							1,0%	0,9%	0,0%	0,0%	0,1%	1,0%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	0					0						
Montant total des factures exclues <i>(préciser : HT ou TTC)</i>	0					0						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels : délais variables selon fournisseurs <input type="checkbox"/> Délais légaux : <i>(préciser)</i>					<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels : Règlement comptant clients en magasin (sauf exceptions) Délai variable pour autres clients (prestataires bon cadeaux, rétrocessions intragroupe...) <input type="checkbox"/> Délais légaux : <i>(préciser)</i>						

W

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-4, II du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant cumulés des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

ND : Non déterminé

7 - Sanctions pour pratiques anticoncurrentielles.

Nous vous indiquons, que conformément aux dispositions de l'article L. 464-2, alinéa 5 du Code de Commerce, nous n'avons pas fait l'objet de condamnation par l'Autorité de la concurrence.

8 - Activité des filiales et des sociétés contrôlées.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2019, l'activité des filiales et sociétés contrôlées a été la suivante :

Concernant la Société DRUMETTAZ PERFORMANCE (détenue à 100 % par la société FRASTEYA) :

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 818 556 euros contre 1 794 497 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 1,34 %. Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 25 571,96 euros contre 74 000,09 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -65,44%.

Concernant la société 2 F (détenue à 100 % par la société FRASTEYA) :

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 45 922 779 euros 37 954 661 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 20,99%. Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 1 173 077,29 euros contre 1 249 487,14 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -6,12 %.

Concernant la société SPORTS CO74F (détenue à 20 % par la société FRASTEYA) :

Au cours du dernier exercice, le montant des capitaux propres s'élève à 364 360 euros et le résultat de l'exercice se solde à 124 903 euros.

9 - Filiales et participations.

9.1. Sociétés contrôlées.

Notre Société contrôle au 30 juin 2019 les sociétés suivantes :

La SAS DRUMETTAZ PERFORMANCE : 100 %

La SAS 2 F : 100 %.

La société SPORT CO74 : 20 %.

9.2 Prise de participation ou prise de contrôle.

Néant

9.3. Cession de participations.

Néant

10 - EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS DE LA SOCIETE – AFFECTATION.

10.1 - Examen des comptes et résultats.

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 23 071 012 euros contre 17 988 044 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 28,26%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 668 291 euros contre 581 548 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 14,92%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 14 062 805 euros contre 11 314 480 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 24,29%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 3 385 175 euros contre 2 509 563 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 34,89%.

Il convient de préciser que la Société a supporté des dépenses de travail intérimaire qui se sont élevées à 64 157 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 337 882 euros contre 258 030 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 30,95%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 3 223 416 euros contre 2 326 278 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 38,57%.

Le montant des charges sociales s'élève à 846 935 euros contre 609 059 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 39,06%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 110 personnes contre 86 personnes à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation de 27,91%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 614 517 euros contre 390 613 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 57,32%.

Le montant des autres charges s'élève à 7 410 euros contre 16 780 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -55,84%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 22 478 142 euros contre 17 424 803 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 29,00%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 1 261 162 euros contre 1 144 788 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 10,17%.

Compte tenu d'un résultat financier de 1 166 786 euros (208 522 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 2 427 948 euros contre 1 353 311 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 79,41%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -48 421 euros contre 1 177 euros pour l'exercice précédent.
 - de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise d'un montant de 82 706 euros contre 38 641 euros pour l'exercice précédent,
 - d'un impôt sur les sociétés de 462 063 euros contre 374 950 euros pour l'exercice précédent,
- le résultat de l'exercice se soide par un bénéfice de 1 834 757,27 euros contre un bénéfice de 940 896,61 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 95,00%.

Au 30 juin 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 22 978 444 euros contre 20 056 950 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 14,57%.

10.2 - Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 1 834 757,27 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2019 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 834 757,27 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à	14 177 364,19 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 15 115 426,19 euros.

10.3 - Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2016 : Néant

Exercice clos le 30 juin 2017 :

100 000,00 euros, soit 24,17 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 3 311,29 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 96 688,71 euros

Exercice clos le 30 juin 2018 : Néant

10.4 - Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 46 238 euros, ainsi que l'impôt correspondant de 15 413 euros.

10.5 - Observations du Comité Social et Economique

Le comité social et économique n'a formulé aucune observation sur la situation économique et sociale de la Société en application des dispositions de l'article L. 2323-8 du Code du travail.

11 - CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Vos Commissaires aux Comptes ont été dûment avisés de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur rapport spécial.

12 - ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

12. 1 - Rémunération du Président

Nous vous proposons de statuer sur la rémunération du Président.

12. 2 - Rémunération du Directeur Général

Nous vous proposons de statuer sur la rémunération du Directeur Général.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Yannick MORAT
Président



JLP Audit et Conseil
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon
304 B, rue Garibaldi
69007 LYON

BDO Audit Lyon
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
43, avenue de la Grande Armée
75116 Paris

S.A.S FRASTEYA
R.C.S : Chambéry 450 490 917
173, rue des Eglantiers
73230 SAINT-ALBAN-LEYSSE

Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
Exercice clos le 30 juin 2019



47

S.A.S. FRASTEYA

Exercice clos le 30 juin 2019

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FRASTEYA SAS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Principes comptables

Nous avons analysé les principes comptables auxquels votre société fait référence pour l'établissement de ses comptes consolidés. Ces principes sont conformes à la réglementation en vigueur et sont correctement décrits dans l'annexe.

Nous nous sommes, notamment assurés :

- Les conditions et événements économiques ayant portés le groupe à intégrer des entités ad hoc sont toujours réunies,
- De la conformité de cette décision avec le règlement 99-02 du CRC relatif aux comptes consolidés.

Estimations significatives

Nous avons examiné les options prises par la société pour l'évaluation de ses différents actifs et passifs. Elles nous paraissent justifiées, pertinentes et sont correctement décrites dans l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, donnés dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

A Lyon, le 10 décembre 2019
Les Commissaires aux Comptes,

JLP Audit et Conseil



Bertrand Mie

BDO Audit Lyon



Roger-Pierre Jérabek

SAS FRASTEYA

COMPTES CONSOLIDES 30 Juin 2019





47

- SYNTHÈSE -

SAS FRASTEYA - COMPTES CONSOLIDES - 30/06/2019



47

Bilan actif consolidé	Valeurs brutes		Amortissements		Dépréciations		30/06/2019	30/06/2018
Ecart d'acquisition	2 256 568	(633 618)					1 622 950	1 622 950
Immobilisations incorporelles	3 003 335	(1 874 361)				1 128 974	1 361 039	
Immobilisations corporelles	18 344 364	(6 281 093)				12 063 271	13 196 584	
Immobilisations financières	816 289				(330)	817 959	578 281	
Titres mis en équivalence	72 872					72 872		
Actif immobilisé	24 495 429	(8 789 072)			(330)	15 706 027	16 758 855	
Stocks et en-cours	26 330 757				(918 508)	25 412 249	20 004 460	
Clients et comptes rattachés	807 498				(25 981)	781 518	1 229 228	
Impôts différés - actif	533 358					533 358	132 354	
Autres créances et comptes de régularisation	2 166 378				(50 000)	2 116 378	2 312 746	
Disponibilités	2 193 630					2 193 630	2 031 075	
Actif circulant	32 031 621				(994 488)	31 037 132	25 709 863	
Total ACTIF	56 527 049	(8 789 072)			(994 818)	46 743 159	42 468 717	



47

	30/06/2019	30/06/2018
Bilan passif consolidé		
Capital	41 370	41 370
Primes liées au capital	892 555	892 555
Réserves	13 012 968	10 766 343
Résultat net (Part du groupe)	2 240 633	2 199 933
Capitaux propres (part du groupe)	16 187 526	13 900 201
Intérêts minoritaires	(602 089)	(867 189)
Autres fonds propres		
Total des capitaux propres	15 585 438	13 033 013
Provisions pour risques et charges	307 460	365 202
Provisions et impôts différés	307 460	365 202
Dettes financières	17 590 153	13 920 324
Fournisseurs et comptes rattachés	6 920 063	5 578 597
Autres dettes et comptes de régularisation	6 340 045	9 571 582
Dettes	30 850 261	29 070 502
Compte de liaison Titres - Ecart d'acquisition		
Total PASSIF	46 743 159	42 468 717



47

Compte de résultat		30/06/2019	30/06/2018
Chiffre d'affaires		68 158 305	60 071 680
Autres produits d'exploitation		1 357 889	1 388 484
Produits d'exploitation		69 516 194	61 460 164
Achats consommés		(45 454 947)	(39 492 785)
Charges externes		(9 886 462)	(9 351 265)
Impôts et taxes		(898 048)	(692 888)
Charges de personnel		(7 947 479)	(7 208 386)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		(2 345 536)	(2 389 553)
Charges d'exploitation		(66 332 472)	(59 134 877)
Résultat d'exploitation		3 183 722	2 325 287
Produits financiers		865 692	706 959
Charges financières		(361 471)	(408 856)
Résultat financier		504 221	298 103
Résultat courant des entreprises intégrées		3 687 943	2 623 390
Produits exceptionnels		282 091	654 666
Charges exceptionnelles		(846 379)	(780 505)
Résultat exceptionnel		(564 282)	(125 839)
Impôt sur les bénéfices		(1 043 911)	(681 231)
Impôts différés		401 003	(206 029)
Impôts sur les résultats		(642 908)	(887 260)
Résultat net des entreprises intégrées		2 480 753	1 610 291
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		24 981	0
Résultat net de l'ensemble consolidé		2 505 734	1 610 291
Intérêts minoritaires		265 101	(589 642)
Résultat net (part du groupe)		2 240 633	2 199 933



47

SAS FRASTEYA

COMPTES CONSOLIDES 30 Juin 2019



47

- ANNEXES -

I – REGLES ET METHODES APPLIQUEES AUX COMPTES CONSOLIDES



47

A défaut d'option et en présence de sociétés non cotées qui n'utilisent pas le référentiel IFRS, les règles françaises ont été appliquées au sein du Groupe FRASTEYA.

Ces règles comptables générales proviennent des deux textes suivants :

- *le Code de commerce, partie législative (art. L233-16 à L233-26) et partie réglementaire (art. R233-3 à R233-16, issus de la codification du décret du 23/03/1967, art. D248 à D248-14),*
- *le Règlement 99-02 du CRC relatif aux comptes consolidés.*

Les règles comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses fondamentales de continuité de l'exploitation, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes.

II - FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

II.1 - CARACTERISTIQUES DU GROUPE

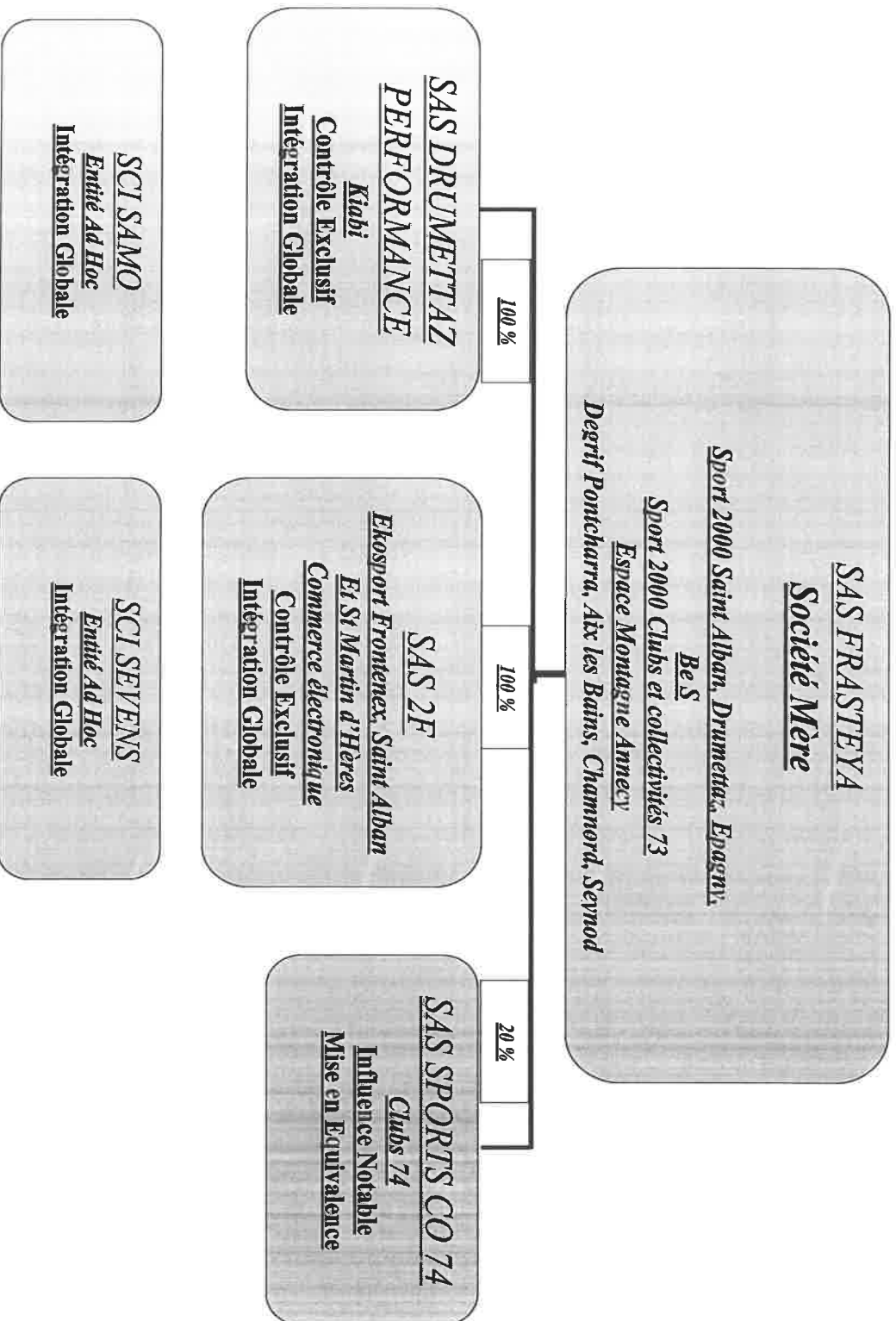
La société tête de groupe est la SAS FRASTEYA.

Le périmètre du Groupe FRASTEYA a fait l'objet de modifications au cours de l'exercice clos au 30 juin 2019 :

- Par décision en date du 29 mai 2018, les associés ont décidé de la dissolution anticipée sans liquidation de la société SAS MSW ce qui entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société SAS MSW à la société SAS FRASTEYA. La date d'effet de la dissolution-confusion est intervenue après le délai d'opposition des créanciers soit au 1^{er} juillet 2018.
- La SAS Sport Co74 est intégrée en exercice décalé du 01/03/2018 au 28/02/2019.

La date de clôture des comptes consolidés est le 30 juin 2019, date de clôture des comptes sociaux de la société mère et les exercices consolidés ont tous une durée de 12 mois.

II.2 - ORGANIGRAMME DU GROUPE



47



47

II.3 - PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Variations du périmètre :

La composition du périmètre a changé par rapport à la fin de l'exercice précédent :

- La société SAS MSW a fusionné avec la SAS FRASTEYA.
- La société Sport Co74 a été intégré au périmètre selon la méthode de mise en équivalence du fait de l'augmentation du taux d'intérêt. S'agissant d'une première constatation, le résultat de la période est prise en compte dans le résultat de l'exercice, la quote part des capitaux propres est intégré par le biais des réserves consolidés.

Méthode de consolidation appliquée aux entreprises comprises dans le périmètre de consolidation :

Les seuils retenus pour déterminer la méthode de consolidation des entreprises comprises dans le périmètre sont les suivants :

- pourcentage de contrôle $\geq 20\%$: mise en équivalence
- pourcentage de contrôle $> 40\%$: intégration proportionnelle
- pourcentage de contrôle $> 50\%$: intégration globale
- Entité Ad Hoc : intégration globale

Méthode de consolidation appliquée aux entreprises Ad Hoc

Depuis la prise en location des nouveaux bâtiments à partir du 01/06/2017 et au 12/09/2017, les SCI à qui appartenent ces bâtiments remplissent deux des trois conditions pour être considérées comme des sociétés Ad Hoc, et à ce titre, intégrées globalement en consolidation. Les deux conditions suivantes étant réunies, ces deux sociétés ont été intégrées à 100% avec un pourcentage de contrôle à 0% :

- L'entreprise dispose en réalité des pouvoirs de décision, assortis ou non des pouvoirs de gestion sur l'entité Ad Hoc ou sur les actifs qui la composent,
- L'entreprise a, de fait, la capacité de bénéficier de la majorité des avantages économiques de l'entité,

La résultante de cette intégration figure en intérêts minoritaires tant au bilan passif qu'au compte de résultat.

Sociétés non consolidées :

La société SASP Chambéry Savoie Mont-Blanc Handball, non significative n'a pas été consolidée.

II.4 – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Les événements significatifs de l'exercice se synthétisent ainsi :

- Par décision du 29 mai 2018, les associés ont décidé de la dissolution anticipée sans liquidation de la société SAS MSW ce qui a entraîné la transmission universelle du patrimoine de la société SAS MSW à la SAS FRASTEYA. La date d'effet de la dissolution-confusion est intervenue après le délai d'opposition des créanciers, soit le 1^{er} juillet 2018.
- Ouverture d'un magasin sur l'exercice, sur la SAS 2F, à GAP (05).
- Acquisition d'un fonds de commerce d'articles de sports aux clubs et associations dans le bassin Genevois Français par la SAS Sport Co74.
- Les dépenses de refonte du site internet sur la société SAS 2F ont été partiellement abandonnées suite à une décision de gestion intervenue au 2^{ème} trimestre 2019 pour un montant de 574KE.



47

II.5. MODALITES RETENUES

GENERALITES

La consolidation est effectuée sur la base des comptes annuels arrêtés au 30 juin 2019 pour chaque société en intégration globale et au 28/02/2019 pour la société mise en équivalence. Certains retraitements spécifiques sont effectués comme précisé ci-après.

Conformément à la méthode préférentielle, les engagements de retraite sont provisionnés dans les comptes consolidés.

Les contrats de location-financement ne font pas l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés car ils ne concernent que des matériels de faible valeur qui n'ont pas vocation à être qualifiés d'immobilisations par le Groupe.

Le Groupe FRASTEYA ne traite pas d'opérations à long terme.

En dehors des efforts constants de recherche d'amélioration des process de logistique, le Groupe n'active pas de frais de développement sur des projets spécifiques et n'a pas comptabilisé en charges de l'exercice de sommes significatives dans ce domaine.

ECARTS D'ACQUISITION

Un écart d'acquisition est identifié dès lors que le coût d'acquisition des titres est supérieur à l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Jusqu'au 30 juin 2016, il était amorti selon un plan dont la durée reflétait les objectifs fixés lors de l'acquisition de l'entreprise concernée.

En application du Règlement ANC 2015-07 mentionné au I, le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition. Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année. Aucune dépréciation n'a été constatée au titre de l'exercice 2019.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée.

On notera que le montant des amortissements est arrêté au 30 juin 2016 conformément à l'application du règlement ANC 2015-07.



47

Au 30 juin 2019, les écarts d'acquisitions s'analysent comme suit :

	% capital acquis par la société	Prix d'acquisition des participations	SN des sociétés à la date de prise de participat° - Fdc	Quote-Part de SN acquise par la société	ECART ACQUISITION	
					positif	négatif
SAS ZF						
Par FRASTEVA						
05/04/2007	50,00	5 000	5 000	641 819	358 181	
04/12/2012	10,00	1 000 000	6 418 190	577 613	1 172 387	
30/10/2013	40,00	1 750 000	1 444 033		389 500	
30/10/2013					289 500	
Ajust					47 155	
Ajust définitif					-155	
Amortissements						
					2 256 568	
SAS ZF						
Par FRASTEVA						
1ME						
30/06/2013					19 900	
30/06/2014					35 818	
30/06/2015					35 818	
30/06/2016					35 818	
1,75M€						
30/06/2014					78 159	
Complément prix 1					25 987	
Complément prix 2					19 300	
30/06/2015					117 239	
Complément prix 1					38 950	
Complément prix 2					33 666	
30/06/2016					3 144	
Complément prix 2 ajust. 2014					117 239	
Complément prix 1					38 950	
Complément prix 2					33 650	
					633 617	
					1 622 951	
					1 622 951	



47

FONDS DE COMMERCE ET DROITS AU BAIL

Jusqu'au 30 juin 2016 et conformément au règlement 99-02, les fonds de commerce et droits au bail étaient amortis sur une durée de 15 ans à partir de leur acquisition.

L'application du Règlement ANC 2015-07 a conduit à considérer que l'acquisition des avantages économiques ne connaissait pas de limite dans le temps. En conséquence, aucun amortissement n'a été comptabilisé au 30 juin 2019 et les tests de dépréciations réalisés n'ont pas conduit à la constatation d'une provision.

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des immobilisations est la méthode des coûts historiques.

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine du Groupe compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et en dehors de toute réévaluation.

Les principales modalités d'amortissement retenues en consolidation sont les suivantes :

Catégorie	Mode	Durées
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Constructions selon la méthode des composants	Linéaire	5 à 25 ans
Agencements des constructions – gros œuvre	Linéaire	20 ans
Agencements des constructions – second œuvre	Linéaire	7 à 10 ans
Agencements et aménagements intérieurs des magasins	Linéaire	5 à 10 ans





47

	30/06/2018	30/06/2019	Augmentation (Inv./Emp.)	Diminution (Cess. Remb.)
Var. immobilisations corporelles et incorporelles				
Ecart d'acquisition	2 256 568	2 256 568		
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	1 239 048	1 274 607	431 337	(395 778)
Droit au bail	445 000	445 000		
Fonds commercial	1 127 868	1 127 868		
Immobilisations incorporelles en cours	325 810	155 861		(169 949)
Avances et acomptes s/imm. incorp.	8 100			(8 100)
Immobilisations incorporelles	3 145 825	3 003 335	431 337	(573 827)
Terrains	1 255 924	1 128 364		(127 560)
Constructions	10 848 432	10 881 220	32 788	
Constructions sur sol d'autrui	1 869 188	1 891 174	21 985	
Installations techniques, matériel & outillage	803 077	811 611	14 447	(5 913)
Autres immobilisations corporelles	3 775 123	3 818 381	99 002	(55 745)
Immobilisations corporelles en cours		12 174	12 174	
Avances et acomptes s/imm. corp.		1 440	1 440	
Immobilisations corporelles	18 351 745	18 344 364	181 837	(189 218)
Immobilisations corporelles et incorporelles	23 754 138	23 604 267	613 174	(763 045)



47

Variation des amortissements	30/06/2018	30/06/2019	Dotations	Diminution (Cess., Ramb.)
Amortissements des écarts d'acquisition	(633 618)	(633 618)		
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(1 116 485)	(1 206 060)	(89 575)	
Amortissements droit au bail	(122 628)	(122 628)		
Amortissements fonds commercial	(545 673)	(545 673)		
Amortissements des immobilisations incorporelles	(1 784 786)	(1 874 361)	(89 575)	
Amortissements des constructions	(842 203)	(1 586 182)	(743 979)	
Amortissements des constructions sur sol d'autrui	(1 346 420)	(1 485 186)	(118 765)	
Amortissements install tech. matériel & outill.	(400 803)	(444 260)	(48 239)	4 783
Amortissements des autres immobilisations corp.	(2 565 734)	(2 785 465)	(275 154)	55 422
Amortissements des immobilisations corporelles	(5 155 160)	(6 281 093)	(1 186 137)	60 205
Amortissements sur actif immobilisé	(7 573 565)	(8 789 072)	(1 275 712)	60 205

STOCKS

Les stocks sont valorisés de façon homogène au sein du GROUPE FRASTEYA.

Les stocks sont enregistrés à leur coût de revient.

Il n'existe aucun stock résiduel intra groupe.

Détail par nature du stock, en K Euros

Nature	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Marchandises	26 275	(919)	25 356
Autres	56	0	56
TOTAL	26 331	(919)	25 412

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les dépréciations sont calculées pour ramener leur valeur à la valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES

Les titres de participation sont annulés lors de l'intégration des filiales consolidées. Il reste les titres de la société Chambéry Savoie Mont-Blanc Handball SASP pour 10K€ non consolidée.

La société SAS Sport Co74 a été mise en équivalence pour 73K€.

Les autres immobilisations financières pour 808K€ comprennent :

- les dépôts de garantie versés aux bailleurs des locaux des magasins et à la centrale SPORT 2000, pour 704K€
- des titres immobilisés pour 98K€ (dont groupement Sport 2000 17K€ et obligations 81K€),
- autres créances immobilisées 6K€.

	30/06/2018	30/06/2019	Augmentation (Inv. Emp)	Diminution (Cess. Remb.)	Variat. situation nette MEE	Variations de périmètre	Autres variations
Actifs financiers							
Titres de participation	11 200	10 000					(1 200)
Titres immobilisés (non courants)	91 920	97 904	5 984				
Dépôts et cautionnements versés	469 508	703 923	275 649	(41 234)			
Autres créances immobilisées	5 984	6 463	479				
Immobilisations financières	578 611	818 289	282 112	(41 234)			(1 200)
Titres mis en équivalence		72 872			24 981	47 891	
Actifs financiers	578 611	891 161	282 112	(41 234)	24 981	47 891	(1 200)

CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu et lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Elles représentent :

- . les créances clients pour 807K€,
- . les dépréciations clients pour – 26K€.

AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

Elles concernent :

- . les créances d'impôts sur les sociétés pour 45K€,
- . les créances des autres impôts pour 772K€,
- . la fraction des avances en compte courant aux sociétés non intégrées (intérêts courus compris) pour 57K€,
- . les charges constatées d'avance pour 202K€,
- . les autres créances dont les avances fournisseurs pour un montant total de 1 062K€,
- . les dépréciations sur autres créances pour -50K€,
- . les créances sur le personnel pour 29K€.

	30/06/2018	30/06/2019	Dotation	Reprise	Variation du bas de bilan	Restructuration Fusion
Autres créances et comptes de régularisation	2 331 360	2 116 378	(50 000)	13 010	(155 922)	(22 070)
Avances et acomptes versés sur commandes	18 614				(18 614)	
Créances sur personnel & org. sociaux - non courant						
Créances sur personnel & org. Sociaux - courant	10 254	28 707			18 453	
Créances fiscales hors IS - non courant						
Créances fiscales hors IS - courant	744 859	772 267			997	26 411
Etat, Impôt sur les bénéfices - non courant						
Etat, Impôt sur les bénéfices - courant	428 614	44 548			(384 066)	
Comptes courants - non courant						
Comptes courants - courant	56 291	57 064			773	
Autres créances - non courant	308 790	247 031			(13 050)	(48 709)
Autres créances - courant	560 412	814 894			254 253	228
Charges constatées d'avance - courant	216 536	201 868			(14 668)	
Dépr. autres créances - courant	(13 010)	(50 000)	(50 000)	13 010		



DISPONIBILITES

Elles sont évaluées à leur valeur réelle à la clôture. Les comptes en devises étrangères ont été convertis au taux du 30 juin 2019.
Cf le Tableau de Flux de Trésorerie consolidé pour l'origine de la variation de l'exercice.

INTERETS MINORITAIRES

Ils représentent la part des sociétés Ad hoc, SCI SAMO et SCI SEVENS, dans l'ensemble du résultat et des réserves consolidées.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Conformément aux dispositions du règlement 99-02, les provisions ayant un caractère fiscal (amortissements dérogatoires) ont été annulées au bilan consolidé.

Les obligations à l'égard des tiers, qu'elles soient légales ou contractuelles, font l'objet d'une provision pour risques et charges dès lors qu'elles existent à la clôture et qu'il est établi qu'elles donneront lieu à une sortie de ressources sans contrepartie équivalente de la part des tiers concernés.

	30/06/2018	30/06/2019	Dotation	Reprise	Autres variations
Variation des provisions					
Provisions et impôts différés	365 202	307 460	77 755	(108 618)	(26 879)
Provisions pour pensions et retraites - non courant	256 584	307 460	77 755	(108 618)	(26 879)
Provisions pour pensions et retraites - courant					
Autres provisions pour charges - non courant	108 618	0		(108 618)	
Autres provisions pour charges - courant					
Provisions	365 202	307 460	77 755	(108 618)	(26 879)



PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS RETRAITE

Les engagements retraite provisionnés représentent le montant des engagements connus pour les sociétés consolidées.

Les hypothèses de calcul utilisées sont les suivantes :

- . Conditions : Départ volontaire
- . augmentation annuelle des salaires : 1.5 % par an
- . âge de départ en retraite : 62 ans
- . taux de rotation moyen
- . taux de charges sociales 35 %
- . taux d'actualisation : 0.77%

Au 30 juin 2019, la provision pour engagement retraite dans les comptes consolidés est de 307K€.

La provision pour engagement de retraite s'analyse ainsi :

- FRASTEYA : 220 K€
- Autres filiales : 87 K€

DETTES FINANCIERES ET TRESORERIE PASSIVE

Les dettes bancaires pour 4 779 K€ concernent les emprunts souscrits destinés au financement de l'activité courante et pour 9 211 K€ pour l'activité immobilière.

La trésorerie passive comprend des découverts bancaires pour 3 601 K€.



47



47

	30/06/2018	30/06/2019	Augmentation (Inv./Emp)	Diminution (Cass, Remb.)	Autres variations
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	9 784 604	11 717 442	4 700 000	(31 147)	(2 716 014)
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	1 548 507	2 237 787		(2 026 734)	2 716 014
Dépôts et cautionnements reçus	12 500	24 083	11 583		
Intérêts courus sur emprunts	10 447	10 250	10 126	(10 322)	
Dettes rattachées à des participations					
Concours bancaires (trésorerie passive)	2 573 392	3 580 907			1 007 515
Concours bancaires (dettes)	10 875	19 683			8 809
Dettes financières	13 920 324	17 590 153	4 721 709	(2 088 203)	1 016 324

AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION

Elles concernent :

- . les autres impôts à payer pour 992K€,
- . les dettes sociales pour 1 438K€,
- . les comptes courants dus à l'extérieur du Groupe pour 2 732K€, (dont 1 684K€ enregistré dans les comptes des sociétés ad hoc),
- . les autres dettes pour 929K€.

Echéancier des dettes

	30/06/2019	< 1 an	1 an<=5 ans	Au-delà
Emprunts auprès établis. de crédits				
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	13 989 563	2 248 037	6 606 256	5 135 269
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	11 717 442		6 606 256	5 111 186
Dépôts et cautionnements reçus	2 237 787	2 237 787		
Intérêts courus sur emprunts	24 083			24 083
	10 250	10 250		
Concours bancaires				
Concours bancaires (trésorerie passive)	3 600 590	3 600 590		
Concours bancaires (dettes)	3 580 907	3 580 907		
	19 683	19 683		
Dettes financières				
Dettes fournisseurs part < 1 an	17 590 153	5 848 628	6 606 256	5 135 269
Dettes sociales part < 1 an	6 920 063	6 920 063		
Dettes fiscales hors IS part < 1 an	1 438 270	1 438 270		
Impôts sur les bénéfices part < 1 an	991 707	991 707		
Comptes courants groupe part < 1 an	248 999	248 999		
Autres dettes part < 1 an	2 732 102	2 732 102		
Produits constatés d'avance part < 1 an	903 327	903 327		
Autres dettes et comptes de régularisation	25 641	25 641		
	13 260 108	13 260 108		
Total dettes	30 850 261	19 108 736	6 606 256	5 135 269



47

IMPOTS DIFFERES

Les comptes consolidés comprennent des impôts différés résultant des décalages temporaires entre les traitements comptables et fiscaux de certains produits ou charges pour un montant de 533K€ comptabilisés en impôts différés actif. Ils comprennent également l'effet impôt de la perte fiscale constatée sur deux filiales en 2019 comptabilisé en impôts différés actifs pour 340K€ au 30 juin 2019 compte tenu des perspectives de résultat attendues sur 2020.

Le groupe a pris note de la baisse du taux d'impôt sur les sociétés en France de 33,33% à 28%. Compte tenu des plafonnements applicables au taux réduit, les reversements seront effectués au taux maximum, les résultats probables étant supérieur à ses limites. Le taux d'impôt différé retenu à la clôture est de 28 %.

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN K EUROS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE ET SECTEUR

La ventilation du chiffre d'affaires n'est pas communiquée car elle conduirait à divulguer des informations préjudiciables à l'activité du groupe.

PRINCIPALES COMPOSANTES DU RESULTAT FINANCIER

<i>En K Euros</i>		<i>Nature des principales composantes</i>
<i>Produits financiers</i>	866	<i>Escomptes obtenus 818 K€</i>
<i>Charges financières</i>	(361)	<i>Intérêts des emprunts et financements court terme 296 K€ et des pertes de changes pour 65 K€</i>
RESULTAT FINANCIER	505	

Les principales composantes du résultat financier proviennent des opérations courantes de financement du Groupe.
Le Groupe n'a pas recours à des instruments financiers spécifiques.

PRINCIPALES COMPOSANTES DU RESULTAT EXCEPTIONNEL*Principales composantes du résultat exceptionnel*

En K Euros		Nature des principales composantes
Produits exceptionnels	282	<i>Produits de cessions d'actifs incorporels et corporels 128 K€ Reprise de provision pour risque devenu sans objet 109 K€ Reprise de provision de créances dévines 13 K€</i>
Charges exceptionnelles	(846)	<i>VNC des actifs incorporels et corporels cédés 703 K€ Mécénat 45 K€ Loyers et charges relatifs aux locaux inutilisés 95 K€</i>
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(564)	

IMPOSITION DES BENEFICES

L'impôt exigible correspond au montant dû à l'administration fiscale.

Les impôts différés résultent de différences entre la valeur comptable et fiscale des actifs ou passifs. Ces différences donnent lieu à constatation d'impôts différés calculés selon la méthode du report variable qui tient compte des conditions d'imposition connues à la fin de l'exercice.

COMPTABILISATION ET PRESENTATION DU CREDIT D'IMPOT COMPETITIVE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement. Il est pris en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunération correspondantes à la clôture de l'exercice, conformément aux prescriptions de l'autorité des Normes Comptables (note du 28/02/2013) et de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (commentaires du 23/05/2013). Il est comptabilisé en diminution des charges de personnel au crédit et en sous compte 649000.

La société a constaté définitivement le CICE 2018 pour un montant de 301K€ dans les comptes sociaux de l'exercice clos au 30 juin 2019, dont 148K€ avaient été comptabilisés en produit à recevoir au 30 juin 2018.

La société utilise le CICE pour le financement et l'amélioration de sa compétitivité, au travers notamment des efforts engagés en matière d'investissement, de formation et de recrutement.



HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Cabinet JLP Audit	Cabinet FIDENTAUDIT	Total
Commissariat aux comptes -- Missions légales	49 500	15 300	64 800
Autres diligences	0	0	0

EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLOTURE

- La société SAS FRASTEYA a fermé le point de vente sous enseigne DEGRUFF SPORT à Chambéry (73) le 25 septembre 2019. Le droit au bail des locaux à Chambéry (73) a été cédé le 30 septembre 2019.
- La société SAS 2F a ouvert un point de vente dédié au sport Outdoor à Gap (05) le 11 septembre 2019.
- Le projet relatif à la refonte du site internet, en cours au 30 juin 2019 pour un montant de 145KE, a abouti et à fait l'objet d'une mise en service en septembre 2019.



47

II.5 - FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Libellé	30/06/2019	30/06/2018
Résultat net total des entités consolidées	2 505 734	1 610 291
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	1 244 849	1 529 463
Variation de l'impôt différé	(415 911)	200 418
Eléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur	(28 880)	
Élimination des plus ou moins valeurs de cessions d'actifs	576 280	39 267
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE	(24 961)	
Marge brute d'autofinancement	3 858 090	3 379 439
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	(9 653 782)	2 526 374
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'EXPLOITATION (I)	(2 795 691)	5 905 813
Acquisitions d'immobilisations	(895 286)	(3 594 234)
Cessions d'immobilisations	127 580	524 327
Réduction des autres immobilisations financières	41 234	55 408
Incidence des variations de périmètre	14 909	(735 776)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(711 583)	(3 750 275)
Émissions d'emprunts	4 721 709	2 843 424
Remboursements d'emprunts	(2 088 203)	(1 523 919)
Dividendes versés des filiales		(169 262)
Dividendes reçus/versés de la société mère		(100 000)
Augmentations / réductions de capital		1 097 447
Variation nette des concours bancaires	8 809	(6 092)
FLUX NET DE TRESO. GENERALE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)	2 662 314	2 141 598
VARIATION DE FLUX TRESORERIE (I + II + III + IV)	(844 960)	4 297 136
Tresorerie : ouverture	(542 317)	(4 845 063)
Tresorerie : ouverture	(542 317)	(4 845 063)
Tresorerie : cor. à nouv. / reclass. / Chg méthode/ Juste valeur		5 610
Tresorerie : clôture	(1 387 277)	(542 317)





III - TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
2018	41 370	892 555	10 766 342	2 199 933	13 900 201	(867 188)
Affectation du résultat N-1						
Distribution/ brut versé				2 223 874	(2 223 874)	
Var. de capital en numéraire et souscrip						
Résultat				2 240 633	2 240 633	265 101
Autres augmentations, diminutions						
Redressement, restructuration et changement de méthode			(1 200)		(1 200)	
Ecart de conversion, effet de change						
Variations de périmètre			23 952	23 940	47 891	
Autre						
2019	41 370	892 555	13 012 968	2 240 633	16 167 526	(802 088)

IV - MONTANT DES IMPOSITIONS DIFFEREES

Analyse des impôts différés par entité

	Entités	SAS 2F	SAS DRUMETTAZ PERFORMANCE	SAS FRASTEYA	SAS MSW	SCI SAMO	SCI SEVENS
Impôts différés - actif							
Ouverture	132 354	49 281	2 588	65 577	14 908		
Variation du bas de bilan	415 911	40 548	717	34 286		333 068	7 293
Effets de taux (impôt)							
Autres	(14 908)				(14 908)		
Clôture	533 358	89 830	3 305	99 863		333 068	7 293
Impôts différés - passif							
Ouverture							
Variation du bas de bilan							
Effets de taux (impôt)							
Autres							
Clôture	401 003	40 548	717	19 378		333 068	7 293
Impôts différés							
Clôture	401 003	40 548	717	19 378		333 068	7 293



47

V - EFFECTIF

Effectif au 30/06/2018	225
Effectif au 30/06/2019	221

VI - ENGAGEMENTS DONNES HORS BILAN & PASSIFS EVENTUELS

Dettes garanties par des sûretés réelles en Euros *	12 844 597 €
---	--------------

* Il s'agit des montants nets restant dus à la clôture

Libellé	Entités	SAS 2F	SAS DRUMETTAZ PERFO.	SAS FRASTEYA	SCISAMO	SCISEVENS
Caution auprès des établissements de crédit*	3 500 000			3 500 000		
Caution s/emprunt bancaire par ses filiales*	809 745			809 745		
Nantissement du fonds de commerce*	3 702 059			3 702 059		
Hypothèque 1er rang*	9 142 538				8 020 630	1 121 908
Retenu de garantie au profit d'OSEO **	0					
Intérêts sur emprunts restant à courir*	986 367	5 195	788	52 162	854 243	73 979
Engagements de locations financières et CB*	101 934	22 537	0	79 397	0	0
Engagements de pensions*	307 460	78 770	8 932	219 758	0	0
Totaux	18 550 103	106 502	9 720	8 363 121	8 874 873	1 195 887

** Il s'agit des montants bruts initiaux

VII - ENGAGEMENTS RECUS HORS BILAN

Libellé	Entités	SAS 2F	SAS DRUMETTAZ PERFO.	SAS FRASTEYA	SAS MSW
Caution et garantie OSEO au profit des banques	0	0	0	0	0
Garantie bancaire obtenue	200 000	0	200 000	0	0
Totaux	200 000	0	200 000	0	0

